FRC 2, 1567 a

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Case FRC 19410

Sur les moyens de rassembler les matériaux nécessaires à former les Annales du Civisme, et sur la forme de cet ouvrage;

PAR LE CITOYEN GRÉGOIRE.

Séance du 28 septembre 1793, l'an deuxième de la République.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

LA Convention nationale a chargé son comité d'instruction publique de recueillir les traits éclatans de vertus qui ont signalé la révolution : votre comité s'est empressé de

THE NEWBERRY LIBRARY

ſeconder vos vues, il a nommé pour cet objet une commiſſion compoſée de trois de ſes membres. La tâche qu'ils ont à remplir eſt bien douce & bien honorable; car s'occuper à recueillir les actions des hommes illuſtres, c'eſt reſpirer la vertu, c'eſt en quelque ſorte s'aſſocier à leur gloire. Votre comité a ſenti toute l'importance de ce travail, auquel il ſe propoſe de donner de l'étendue: je viens, en ſon nom, ſoumettre à la Convention quelques réflexions à cet égard, afin que ſa ſageſſe approuve ou rectifie notre plan, & les meſures néceſſaires pour raſſembler les faits, conſtater leur authenticité, & remplir l'attente de la Nation.

L'exécution de ce plan offre de grands avantages: d'abord celui de fournir des matériaux à l'hiſtoire d'un peuple qui, juſqu'ici n'eut guère que celle des crimes de ſes rois, & conſéquemment de ſes malheurs.

Les tyrans, leurs flatteurs & les émigrés calomnient, aux yeux de l'univers, les fondateurs de la République françaiſe. Des écrivains proſtitués au menſonge & à la cupidité deviennent leurs échos; le recueil que nous préparons, ſera l'irréfragable réponſe aux impoſtures par leſquelles ils tentent d'empoiſonner l'opinion publique.

Sans doute quelques crimes, inſéparables d'une révolution, ont fait gémir les ames honnêtes. L'humanité ſe compoſe de vérités & d'erreurs, de vices & de vertus. Ces crimes ſont les fruits d'un gouvernement qui étoit ſans morale, & de la dé ravation d'une cour qui érigeoit ſes trophées ſcandaleux ſur les debris des mœurs. Dans les faits ſecrets & notoires de la révolution, dans les correſpondances ſaiſies ſur les émigrés, dans leur vie privée & publique, dans celle des faux amis de la liberté, nous trouverons l'hiſtoire de ces crimes; nous la mettrons au jour: on verra qu'ils en ſont les provocateurs ou les agens; c'eſt leur propriété, nous la leur laiſſons: les vertus reſteront aux patriotes

Ainſi, nous préſenterons un contraſte dans une ſérie de faits authentiques, dédiés à l'inflexible poſtérité. Sa voix tonnante dévouera les émigrés à l'exécration de tous les ſiècles. Les peuples détrompés ſe hâteront d'atteindre leur virilité politique, & les volcans allumés ſous les trônes, feront exploſion.

Un autre avantage réſultant de ce travail, ſera de fournir des modèles à nos contemporains, à nos neveux, & de trouver en eux des imitateurs. Semons la vertu & nous recueillerons des vertus. Ce fut la réputation de Miltiade qui enflamma le cœur de Thémiſtocle, & Thémiſtocle devint ſon rival.

En général, très-peu d'hommes agiſſent par principes; preſque tous imitent: le caractère de la plupart eſt plutôt le produit des exemples qui ont paſſé ſous leurs yeux, que des maximes qu'on a tenté de leur inculquer: le vice & la vertu forment des tableaux dont la vue laiſſe une impreſſion profonde. Un ſophiſme ébranle; un mauvais exemple entraîne. En faiſant la généalogie des crimes, nous trouverons qu'à ce titre, Achille fut le père du brigand qui dévaſta l'Aſie. On ſait qu'Alexandre pleuroit ſur le tombeau de ce guerrier, en lui enviant d'avoir été chanté par Homère. Céſar, à Cadix, pleure auſſi devant la ſtatue d'Alexandre, en diſant: « A mon âge, il avoit conquis » le monde. » Ce frénétique Charles XII trouve qu'à 32 ans, on a ſuffiſamment vécu, quand on a fait autant de conquêtes que le vainqueur de Darius. Ainſi, en dernière analyſe, c'eſt Achille qui égorgeoit les Perſes dans les plaines d'Arbelles; c'eſt Alexandre qui jonchoit de cadavres les plaines de Pharſale; & c'eſt encore Alexandre qui, deux mille ans après ſa mort, égorgeoit les Ruſſes à Narva.

Mais auſſi le bon exemple enfante des vertus; il eſt le véhicule de la morale, & c'eſt Brutus qui, par la main d'Ankiſtroüm, a délivré la terre d'un deſpote. Mais pourquoi chercher des modèles chez les peuples antiques?

Riches de notre propre fonds, nous n'avons rien à leur envier ; &, nous le disons avec une sorte d'orgueil, les Français perdroient à la comparaison. Si Rome eut un Decius, n'en avons-nous pas des milliers ? Nous citerons ce canonnier mourant, qui, malgré les chirurgiens, sort de son lit pour aller servir son canon dans une affaire, & revient content à l'hôpital.

Nous citerons cet autre canonnier, qui, à Mons, voyant tous ses camarades tués ou blessés, au lieu de se sauver, encloue son canon, en disant : « Tu ne peux plus servir » pour la patrie, tu ne serviras pas contre elle, » & à l'instant il est haché. Nous citerons le brave Pie, grenadier d'un bataillon de Paris, qui, blessé à l'affaire de Mons, dit à son officier : » Vous voyez que je meurs à côté de mon » fusil, & je n'éprouve que le regret de ne pouvoir plus le » porter. »

Nous citerons ce garde national qui, après avoir perdu les deux bras près de Maulde, ne les regrettte que pour pouvoir les élever au ciel, en le bénissant de ce que les troupes françaises ont remporté la victoire.

Autrefois l'honneur féodal repoussoit insolemment le soldat du temple de la gloire ; il doit y entrer sur la même ligne qu'un général. Dampierre a mérité nos regrets ; mais nous devons aussi des lauriers à David, sergent de grenadiers, qui ayant reçu une balle dans le sein, la tire à l'instant avec son couteau, la jette dans son fusil & la renvoie à l'ennemi. Et par quelle fatalité ignorons-nous les noms de tant de braves ? de cet autre grenadier blessé à Mons, qui, au moment où, pour atteindre l'ennemi, on combloit un fossé, même en y roulant des cadavres, vouloit qu'on l'y jetât, pour qu'il fût encore être utile à sa patrie après sa mort : son dernier soupir fut un hommage à la liberté.

La première des sciences, la morale, a, comme toutes les autres, des principes invariables ; mais les princi-

pes étant une choſe intellectuelle, l'homme peu éclairé éprouve ſouvent autant de difficulté à les ſaiſir que de facilité à les laiſſer échapper. L'exemple grave les principes dans l'ame : & d'ailleurs la lâcheté peut conteſter une maxime, elle ne peut nier des faits. Si les ſacrifices qu'on lui demande paroiſſent excéder les forces humaines, l'hiſtoire à l'inſtant montre celui qui les a faits. Près de Philippeville, un chaſſeur du ci-devant régiment des Cevennes s'apperçoit qu'un de nos étendards eſt pris : il ſe précipite dans les rangs autrichiens, le leur arrache ; & teint de ſon ſang & de celui des ennemis, le rapporte à ſes camarades. Quand on peut citer de pareils traits, la lâcheté eſt réduite au ſilence.

Nous nous ſommes demandé quels actes de vertu nous étions chargés de recueillir ; la Conſtitution nous a répondu : « Que la République françaiſe a remis ce dépôt » ſous la garde de toutes les vertus ».

Ainſi, tous les actes de vertu qui dépaſſent la ligne ordinaire des efforts de l'homme, & qui ont eu pour objet la deſtruction du deſpotiſme & l'établiſſement de la liberté, ſont le domaine de notre travail, & l'hiſtoire s'en empare. La frugalité eſt une vertu de tous les temps ; mais lorſque les Américains réſolurent unanimement de ſe priver de thé pour écraſer le commerce anglais qui les opprimoit, c'étoit chez eux un acte de patriotiſme. La généroſité eſt de tous les lieux ; mais celle de ce citoyen qui, au lieu de ſauver les meubles de ſa maiſon enflammée, s'élance au haut du clocher de Saint-Etienne, à Lille, pour arracher aux flammes le bonnet de la liberté, porte le double caractère de l'intrépidité & du civiſme. Telle eſt encore la généroſité de ce Mayençais qui vouloit que, par préférence, on établît des redoutes ſur chacune de ſes pièces de terre. « Battez les ennemis, diſoit-il, & je ſerai aſſez payé ».

La République françaiſe déclare dans ſa conſtitution

qu'elle honore la loyauté, le courage, la vieilleſſe, la piété filiale & le malheur.

La loyauté : nous citerons ces canonniers condamnés aux arrêts, qui demandent à ſortir pour combattre l'ennemi, & retourner enſuite en priſon.

La piété filiale : on verra figurer dans ce recueil cet enfant qui ſollicite de nos commiſſaires à Bayonne la permiſſion de combattre & de mourir à côté de ſon père. Nous mettrons ce fait en parallèle avec celui du vétéran Jolibois, qui, le matin de la bataille de Jemappes, apprenant que ſon fils a déſerté, court prendre ſa place, & s'écrie à chaque coup de fuſil qu'il tire ſur l'ennemi : « Ah mon fils ! faut-il que le ſouvenir douloureux de ta » faute empoiſonne des momens ſi glorieux ! »

Elle honore le courage : Brave Labreteche, ton nom ſe préſente ici : la nation t'a décoré d'un ſabre ; ſouffre qu'à ton côté & pour que tu lui ſerves de modèle, nous placions un enfant, oui, un enfant de Saint-Jean-Pié-de-Port, également armé par la nation, le jeune Hariſpe, qui, pour ſauver ſon frère, s'avance ſur un grenadier eſpagnol, le piſtolet à la main, & le fait priſonnier.

Elle honore la fidélité à la patrie : ainſi, nous rappellerons ce lieutenant-colonel de huſſards, qui, priſonnier & ayant la cuiſſe caſſée, aime mieux ſouffrir que de voir la main impure d'un émigré bander ſes plaies.

Elle honore la vieilleſſe : les aſſemblées nationales ſe ſont levées à l'aſpect du vieillard du Jura, des vétérans invalides & d'une négreſſe octogénaire ; elles auront la gloire d'avoir reſſuſcité dans nos mœurs une vertu patriarchale & ſi célèbre dans la haute antiquité.

Enfin elle honore le malheur : nous avons vu autrefois les courtiſans & les ſangſues du peuple parler d'humanité, & nous avons vu nos ſoldats exercer l'humanité, partager leur pain avec les malheureux montagnards des Alpes ; nous les avons vu, ſur le champ de bataille, prodiguer les ſoins les plus tendres aux ennemis bleſſés.

Parmi nos braves marins on reconnoîtra les dignes ſucceſſeurs des Jean-Bart, des Caſſarts & des Thurot; on y verra combien ils ſont vils les ſatellites de la tyrannie, combien ils ſont grands les défenſeurs de la liberté.

Les enfans n'y ſeront point omis; nous en avons déja cité pluſieurs, & nous y placerons honorablement ce tambour, âgé de 13 ans, à qui on coupe une main & qui de l'autre continue à battre le rappel.

Tel n'a pu verſer ſon ſang pour la patrie; mais il a donné ſes ſoins, ſon temps, ſa fortune.

Et vous généreuſes citoyennes, dont pluſieurs ont partagé le ſort des combats ou préparé les habillemens de nos guerriers;

Vous pauvres artiſans, qui dans le tréſor de l'état avez porté le denier de la veuve, le prix de vos ſueurs, tandis que l'impudent égoïſte vous outrageoit, vous ſerez vengés, & nous anticiperons les témoignages de la poſtérité à votre égard.

Dans le récit d'une action généreuſe, il nous ſera douloureux d'ignorer pluſieurs noms que nous voudrions arracher à l'oubli & faire retentir dans les ſiècles à venir.

Il eſt des événemens dont la gloire ſe répartit ſur une maſſe de citoyens, tels que la priſe de la Baſtille, le ſiége de Thionville, & ſur-tout celui des immortels Lillois. Quand la poſtérité lira que chez eux on ſe diſputoit le plaiſir d'arracher la mèche enflammée des bombes; qu'un perruquier courut amaſſer un éclat de bombe, qui ſervit à l'inſtant de plat-à-barbe pour raſer 14 citoyens, riant au milieu du danger; qu'un boulet lancé dans le lieu des ſéances de l'adminiſtration du département, y fut déclaré en permanence; l'antique mythologie lui paroîtra rapprochée de l'hiſtoire.

La maſſe des vrais citoyens a multiplié ſes ſacrifices pour conquérir & maintenir la liberté; il faut donc que la marche & le développement graduel de l'eſprit public

soient retracés de manière à faire connoître à ceux qui nous succéderont dans la carrière de la vie, ce que furent les Français dans les diverses époques de leur révolution, & ce qu'il leur en a coûté pour léguer le bonheur aux générations futures.

Dans cette galerie de portraits, la patrie en deuil contemplera les législateurs assassinés pour avoir voté la mort du tyran ; & ce récit gravera dans les cœurs, en traits ineffaçables, les dogmes politiques qui établissent la haine de la royauté & du fédéralisme.

La voix de la France entière sollicite ou plutôt exige impérieusement la réforme de l'éducation, qui seule peut remédier aux altérations de la morale publique, mais dont les formes actuelles, très-vicieuses, laissent flotter l'opinion, lorsqu'elles ne l'égarent pas. Un des moyens les plus efficaces pour l'épurer & la fixer, c'est la connoissance des faits héroïques de la révolution ; elle doit être classique. Des sentences abstraites n'effleurent pas même le cœur des enfans ; elles leur paroîtront toujours fastidieuses. Un d'entre eux définissoit la morale en disant, *c'est ce qui ennuie*. C'est là une grande leçon pour les instituteurs. Voyez avec quelle avidité l'enfant écoute une anecdote, avec quel dégoût il entend un raisonnement. Prêtez donc à l'austère raison le coloris du sentiment ; mettez la vertu en action, & l'imagination de l'élève, imprimant pour la vie l'histoire dans son ame, il en pompera la morale. Le récit des belles actions rend leurs auteurs présens à tous les lieux ; en se les rappelant, comme en quittant un homme de bien, on se sent meilleur.

Quand, sur les rives de l'Amérique, le docteur Waren tomba sous le fer des Anglais, sa chemise sanglante fut portée dans un temple. Là l'orateur exprima les regrets de la patrie, & dit à ses auditeurs : » Lorsque la » liberté sera en péril, appelez vos fils, montrez-leur un » lambeau de la chemise ensanglantée de Waren, &

» donnez-leur des armes ». Et l'assemblée jura de vaincre ou de s'enterrer sous les débris fumans de la patrie; & les enfans répétèrent avec enthousiasme le serment de leurs pères.

C'est ainsi que, traçant à leurs élèves la route de la vertu, les instituteurs nationaux mériteront la confiance de la République.

Avec quelle joie, entourés de leurs enfans, les chefs de famille leur raconteront les événemens dont ils auront été les contemporains, les témoins, sur-tout lorsqu'eux-mêmes auront glorieusement figuré sur la scène! « Vois, dira le père à son fils, comment j'ai payé mon tribut à la patrie; & lorsqu'entré dans la tombe, j'aurai payé tribut à la nature, en te rappelant ce que je fus, pense à ce que tu dois être. Elle est rigoureusement vraie dans une république, cette maxime, que *chacun est fils de ses œuvres:* ainsi, l'estime que j'ai acquise est mon patrimoine; mais elle ne sera pas ton héritage: si tu ne marches pas sur les traces de ton père, son exemple sera pour toi un reproche accablant; & la comparaison, en donnant du relief à ses vertus, montrera d'une manière plus saillante ta flétrissure ».

La Convention nationale s'est empressée de consigner dans ses procès-verbaux les faits parvenus à sa connoissance, & là nous ferons une moisson abondante; mais beaucoup sans doute ont échappé à la publicité. Nous devons suivre une marche sûre & régulière pour les recueillir & les constater. Il nous sera facile de rassembler les matériaux destinés à former les *annales du civisme*, puisque la Convention nationale autorise son comité d'instruction publique à correspondre pour cet objet avec les autorités constituées, les bataillons, les sociétés populaires & généralement avec les citoyens; indubitablement tous se feront un devoir de transmettre, en le certifiant, le récit des actes civiques qui auront eu lieu dans leur

arrondiſſement ; & l'empreſſement avec lequel vous adreſſerez à la France, à la poſtérité, les faits héroïques, en produira de nouveaux. Les ſociétés populaires, dont la haine des pervers atteſte l'utilité conſtante, & ſans la vigilance deſquelles le fanatiſme & l'ariſtocratie auroient dévoré la République ; les ſociétés populaires ſe montreront auſſi actives pour préconiſer la vertu que pour démaſquer les trahiſon : elles déroberont les ſecrets de la modeſtie ; les actions que l'on vante ſubiront dans leur ſein une diſcuſſion épuratoire, & leurs ſuffrages rehauſſeront l'éclat de celles qui auront ſubi cette épreuve. Au ſurplus, il ne ſuffit pas de décerner des éloges à la vertu ; il faut qu'elle paroiſſe plus aimable & le vice plus hideux, par le contraſte des immoralités, qui n'ont d'autre tribunal que celui de l'opinion publique.

Le récit des actions magnanimes doit les préſenter dans toute leur ſimplicité, d'une manière hiſtorique & non oratoire. Chaque trait doit conſerver ſa phyſionomie propre. Le luxe des mots & la réflexion tueroient le ſentiment ; car le ſublime eſt dans les choſes & n'a pas beſoin de parure. Cependant n'oublions pas cette réflexion d'un poëte.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Une longue ſuite de faits iſolés ou de maximes détachées, n'eut jamais grand ſuccès, & perſonne peut-être n'a lu d'une manière continue Epictète & Marc-Aurèle, Valère Maxime ou tout autre répertoire d'anecdotes. La Convention entend ſans doute que, pour jeter de l'intérêt dans l'ouvrage, on puiſſe varier les formes & grouper les faits de manière que le cœur ſoit toujours ſatisfait & que la curioſité ne ſoit jamais raſſaſiée.

Un diſcours préliminaire traceroit à grands traits les événémens qui ont préparé la révolution ; le moment de ſa naiſſance ſeroit enſuite la véritable époque de laquelle nous daterions. Tous les mois votre comité pourroit vous

préſenter un travail ſoigné ſur cet objet, la Convention nationale conſacreroit une heure, dans une ſéance du ſoir, pour en entendre la lecture ; car l'ouvrage doit être revêtu de ſon approbation. L'impreſſion donneroit enſuite à ce recueil la plus grande publicité, & le but moral ſeroit atteint.

Evoquons les ombres de ceux qui ont péri pour la patrie, formons-en la première colonne de ces hommes illuſtres qui s'avancent vers l'immortalité.

Vous qui vivez encore, & dont on peut citer des actions généreuſes, ſouvenez-vous que la défiance ſans exagération eſt une vertu des peuples libres. Le Français, toujours trop confiant, s'eſt vu contraint de dévouer à l'horreur des ſiècles, des hypocrites qui avoient uſurpé ſon amour ; il ne veut plus d'idoles. Pour conſerver ſa liberté, un peuple doit louer rarement & n'admirer jamais. Ainſi, en inſcrivant dans les faſtes du patriotiſme le nom d'un vivant, l'éponge ſera placée à côté du pinceau : nous dirons, voilà ce qu'il eſt aujourd'hui ; nous verrons ce qu'il ſera demain.

Citoyens, il eſt inoui dans l'hiſtoire, qu'un grand peuple combattant par des efforts ſoutenus pour ſa liberté, ait jamais ſuccombé ; & quel peuple ſublime que celui qui couvre le ſol de la France ! Mais rappelons-nous ſans ceſſe que l'ignorance & le vice ſont les créatures, les appuis de la tyrannie. Qu'on ne nous diſe pas qu'il eſt des circonſtances où l'on doit voiler les ſtatues de la juſtice & de la morale. Tout doit leur être ſubordonné ; le patriotiſme ſans probité eſt une chimère, & la liberté ne ſeroit qu'un frêle édifice, ſi elle n'étoit fondée ſur les lumières & la vertu.

954

28 Septembre.

Décret qui ordonne l'impreſſion du rapport du comité d'inſtruction publique, & l'autoriſe à correſpondre avec les armées, les autoriés conſtituées, &c., pour recueillir les traits de vertu qui honorent le plus l'humanité.

La Convention nationale décrète l'impreſſion du rapport du comité d'inſtruction publique, l'autoriſe à correſpondre avec les armées, les autorités conſtituées & les ſociétés populaires, pour recueillir les traits de vertu qui honorent le plus l'humanité. Ces traits ſeront préſentés avec la ſimplicité qui leur eſt propre & ſans ornement. Le comité les publiera à meſure que ſa correſpondance lui en fournira les moyens, & par numéros, afin de pourvoir en former un recueil, dans l'eſprit du décret du 25 de ce mois.

Visé par l'inſpecteur.

Signé, Bouillerot.

Collationné à l'original, par nous ſecrétaires de la Convention nationale, à Paris, le vingt-huitième jour du premier mois de l'an ſecond de la République françaiſe, une & indiviſible.

Signé, D. V. Ramel, G. R. Jagot, Pons (de Verdun) Louis (du Bas-Rhin), Voulland, P. S. Piorry, *ſecrétaires.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.